

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 05 novembre 2020

Le Conseil Municipal de Trémoins s'est réuni le 05 novembre 2020 sous la présidence de Grégoire GILLE, maire de Trémoins, suite à convocation régulière en date du 02 novembre 2020.

Etaient présents : Grégoire GILLE, Georges DORMOY, Estelle BOUCHÉ, Alain ROBERT, Frédéric BOULANGER, Alicia MARSOT, Ferdinand TAFFO, Jean-Robert LELARGE, Emeline SUTTER et Fleur THEILLAUD.

Excusés : Pascal METTEY.

Procurations : néant

La séance est ouverte à 20h00.

Le secrétariat de séance est assuré par Georges DORMOY.

L'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 18/09/2020,
2. Programme forêt,
3. Présentation du rapport d'activité des déchets,
4. Synthèse des réunions des commissions communales,
5. Renouvellement du contrat de déneigement,
6. Bail de l'ACCA au nom du Président de Chasse,
7. Questions diverses.

M. le Maire propose au Conseil, qui l'accepte, d'examiner en plus de l'ordre du jour communiqué, les points suivants :

- Désignation d'un référent COVID
- Vote d'une motion en faveur des salariés de General Electric à Belfort,

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil du 18 septembre 2020:

M. le Maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du Conseil en date du 18 septembre 2020. Celui-ci n'appelant pas de remarques particulières de la part des conseillers, il est mis aux voix, et il est ainsi approuvé à l'unanimité.

2. Programme forêt :

Faisant suite à la délibération du 07 novembre 2019, concernant le report d'une année les coupes sanitaires dans l'état d'assiettes initial de 2020 pour les parcelles 8, 9, 10, 11 et 12, le 1^{er} Adjoint Georges Dormoy propose au Conseil que leur exploitation soit confirmée cette année. De plus, il y a lieu de rajouter la parcelle 7 à ce programme. D'autre part, le 1^{er} Adjoint présente au Conseil les éléments suivants :

- l'estimation du volume de bois concerné est d'environ 220 m³ de grumes,
- l'exploitation des houppiers sera destinées pour partie aux affouagistes, pour partie pour la façonnage de 150 stères de bois de chauffage par les Jardins du Mont Vaudois (besoin communal estimé à ce jour), et le

solde sera soit évacué en bois-énergie (si le marché le permet), soit laissé sur place (après découpe sommaire pour favoriser sa transformation naturelle en humus),

- les tarifs appliqués à la population restent inchangés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des votants, décide :

- de retenir les parcelles 7, 8, 9, 10, 11 et 12 pour les coupes sanitaires demandées,
- de maintenir les tarifs en vigueur pour la vente aux habitants et la mise à disposition de lots d'affouage,
- d'autoriser le maire ou son représentant à signer tout document afférent.

3. Présentation du rapport d'activité des déchets:

L'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) adresse chaque année au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité du service de collecte des ordures ménagères.

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire de chacune des communes membres de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt à son conseil municipal.

Le Conseil Municipal après en avoir pris connaissance, prend acte du rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de la CCPH.

De plus, à l'occasion des débats du conseil sur le sujet du service public de collecte et de traitement des déchets, la demande a été formulée de prévoir une réunion d'information à destination de l'ensemble de la population du village au sujet :

- des dernières consignes et règles de tri des déchets ménagers,
- des filières de retraitement et de leur impact sur l'environnement pour permettre une meilleure sensibilisation des usagers,
- des pratiques et retours d'expérience en vue de réduire encore la quantité de déchets que nous générons tous quotidiennement.

Le Maire se rapprochera donc des services de la CCPH, voire du SYTEVOM pour organiser un tel rendez-vous avec la population dès que les mesures sanitaires seront levées et que les rassemblements seront de nouveau autorisés.

4. Synthèse des réunions des commissions communales:

L'ensemble des commissions communales récemment mise en place s'est réuni sur le mois d'octobre pour préciser à leurs membres le champ d'action de chacune ainsi que leurs modalités de fonctionnement. Ces réunions ont également été l'occasion de dresser une liste de priorités sur lesquelles les commissions vont travailler dans les prochains mois.

Les rapports des 3 commissions (Patrimoine, Administration- Communication, Vie du Village) sont annexés au présent procès-verbal.

5. Renouvellement du contrat de déneigement:

Le contrat de déneigement qui lie la Commune avec son prestataire, SCHORI Sarl à Laire, arrive à son terme de trois ans. Il convient donc de reconduire ce contrat pour la même durée.

Les conditions commerciales sont dorénavant les suivantes :

- charge fixe du contrat (forfait entretien et astreinte) : 180,00 € (inchangé),
- taux horaire tracteur à lame + dévidoir à sel : 64 € de l'heure (au lieu de 60.17 €).
- les charges fixes viennent en déduction des travaux effectués et le sel est à la charge de la Commune (inchangé).

Après en avoir délibéré, et compte-tenu de la qualité constante du service rendu, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition de contrat et charge le Maire ou son représentant de signer tout document relatif à ce dossier.

6. Bail de l'ACCA au nom du Président de Chasse :

Suite au vote effectué en assemblée générale, le conseil d'administration de l'ACCA de Trémoins confirme que M. Philippe ROPP domicilié au 11 voie Montbéliard 25260 Montenois a été nommé Président à la place de M Jean ROPP domicilié à Trémoins.

Le Conseil Municipal prend acte de cette évolution.

7. Désignation d'un référent COVID :

A la demande de la Préfecture, il convient de désigner au sein du Conseil un référent COVID qui aura la mission de maintenir le lien entre l'administration et la mairie, dans le cadre des actions à mener et des instructions à suivre en rapport à la crise sanitaire liée à l'épidémie COVID.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de retenir la candidature de Georges DORMOY, 1^{er} Adjoint, au poste de référent COVID auprès de la Préfecture de la Haute-Saône.

8. Vote d'une motion en faveur des salariés de General Electric à Belfort:

A l'unanimité des votants, le Conseil Municipal adopte la motion en annexe pour la défense des salariés et de la filiale énergie du site GE-Alstom de Belfort.

9. Questions diverses :

- Repas des anciens : traditionnellement organisé en décembre, cette manifestation ne pourra pas être avoir lieu cette année, dans le contexte de confinement sanitaire que nous connaissons. En conséquence, une distribution de colis viendra se substituer au repas,
- Prochain conseil municipal : le vendredi 18 décembre 2020 à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Commission patrimoine du 16 octobre 2020 à 20h00

1^{ière} du nom

Nous démarrons la commission patrimoine à 20h15 ; un mode de fonctionnement est proposé au 8 membres présents. Nous rappelons que la commission a pour action un rôle consultatif dans les travaux à réaliser pour être ensuite proposé au conseil municipal par le responsable de la commission.

Cette commission couvre la gestion forestière, la gestion du cimetière et les travaux d'investissements pour l'essentiel ; il est donc proposé de travailler par thème et de constituer des groupes de travail en fonction des affinités de chacun.

****Gestion forestière**

Une présentation globale est faite sur l'état sanitaire de notre forêt communale liée aux sécheresses successives, cette année, nous finaliserons les coupes sanitaires prévues par l'ONF depuis 2019.

Ces coupes sanitaires concernent le dépérissement des hêtres, l'abattage de ces bois est fait pour permettre la commercialisation des grumes ; attendre une année de plus engendrerait l'impossibilité de mettre sur le marché la vente des grumes.

Cet automne l'abattage de 220 m3 de grumes auquel il faut ajouter 280 m3 de houppiers est programmé.

****Gestion du cimetière**

Il est prévu de mettre en place une gestion du cimetière avec des concessions ; il faut au préalable faire un relevé des tombes et établir un plan des tombes puis de lancer la mise en place de ces concessions.

****Gestion des travaux**

Le périmètre de réflexion pour la commission sur les travaux est large ; de la petite intervention pour boucher des trous sur la chaussée à l'étude de travaux d'investissements à réaliser sur la commune.

- La rénovation des fontaines semble aujourd'hui avancer normalement malgré le re-confinement.
- La récente réfection des chaussées amène quelques remarques sur la qualité du travail réalisé, en particulier sur la route de Coisevaux
- La commune envisage de réaliser une maison des circuits courts ; une large diffusion aux habitants du village est prévue pour élargir la participation à ce projet.
- Un groupe de travail sur la sécurité routière dans le village est à mettre en place.

COMMISSION ADMINISTRATION ET COMMUNICATION

Réunion du 02 octobre 2020 à 20h00

Présent :

Estelle Bouché
Ferdinand Taffo
Emeline Sutter
Valérie Robert

Absent :

André Mettey

Budget - Finances
Juridique
Communication – site internet bulletin municipal

Communication :

Si pas de chose à dire dans le bulletin, on peut faire de l'information d'ordre général, mais faire 10 bulletins par an.
Décider d'une date fixe pour la réunion mensuelle de la commission : 2^{ème} semaine complète le mercredi soir exceptionnellement réunion le 18 novembre (car le 11 novembre est férié), le 9 décembre

Site internet :

Ferdinand est en lien avec Françoise Gire.

Il n'y a toujours pas les photos sur le site des membres du conseil.

Mettre à jour les commissions, être sûr des membres qui y participent pour la mise à jour du site, valider la liste en conseil.

Dans le prochain bulletin :

Association récréation existe toujours mais en raison de ma crise sanitaire pas d'animation

Faire un topo sur les différentes associations, en en mettant une en valeur chaque mois

Préparation des déco de Noël

Arbre de Noël

Vœux du maire

Il faut un référent dans chaque commission, pour qu'il nous donne les éléments à inclure dans le bulletin.

Mettre à jour une base de données sur les habitants de Trémoins. Moyen d'établir des stats sur la population du village, par exemple pour le site internet : village jeune, actif, Attention à la CNIL

Fin à 21h20

COMMISSION « VIE DU VILLAGE »

COMPTE-RENDU DE LA REUNION N ° 1 - VENDREDI 23 OCTOBRE 2020

La 1^{ère} réunion de la Commission « Vie du Village » a eu lieu le 23/10/20 à 20H sous la présidence d'Alain ROBERT, 3^{ème} adjoint, suite à une convocation par mail en date du 20/10/20.

Étaient présents : Elodie Ehles, Claude Guignard, Alain Robert et Valérie Robert.

Absents : Georges Dormoy, Martine Dormoy, Stéphane Fahy, Grégoire Gille, Jean-Robert Lelarge, Alicia Marsot, Lionel Marsot, Pascal Mettey, Fleur Theillaud.

1- Alain a rappelé le rôle et les missions de la Commission « Vie du Village » :

La commission est destinée à faciliter le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations. C'est une commission d'étude, elle a un rôle consultatif et donne un avis sur les affaires relevant de son domaine de compétence, et qui doivent être soumises au conseil municipal.

La commission « Vie du Village » a en charge :

- Les entretiens courants.
- La location de la salle de « La Récré » : le premier ministre a décrété l'Etat d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire à partir du samedi 17/10/2020 ; par conséquent, les événements festifs dans les salles des fêtes et polyvalentes sont interdits jusqu'à nouvel ordre (**repas des anciens,...**). **Voir peut-être pour remplacer le repas des anciens par une distribution de colis du fait des mesures sanitaires actuelles...**
- L'organisation des fêtes et cérémonies : idem ; par conséquent, les rassemblements à + de 6 dans l'espace public sont interdits jusqu'à nouvel ordre (**marché de Noël, ...**).
- Le fleurissement.
- Le lien avec les associations : avec cette crise que nous traversons, le milieu associatif (Récré-Actions) est un peu en sommeil ; cette année pas de marche populaire, pas de vide grenier, et la fin d'année s'annonce tout aussi compliquée.

2- Reprise des différentes missions qui ont été évoquées précédemment :

Malgré cette crise sanitaire et économique qui nous touche tous, nous pouvons peut-être, ensemble, réfléchir à ce que nous pouvons encore faire (**c'était le 23/10/20 avant le confinement actuel**).

Alain a énuméré quelques idées pour préparer cette réunion mais la liste n'étant pas exhaustive, nous en avons débattu :

- **Concernant l'entretien courant** :
 - Que chacun de nous garde un œil sur ce qui se passe dans le village et rapporte les problèmes : par exemple plus de lumière dans une rue,etc.
 - Entretien des espaces locatifs : volets de la Cure à repeindre voir réparer.
- **Concernant le fleurissement** :
 - S'occuper des massifs existants (marquage sur un plan) : les nettoyer pour l'hiver, voir pour tailles diverses avant l'hiver (MR FROSSARD), enlever les décorations actuelles et les remplacer par celles de Noël : nous avons fixé une date au **SAMEDI 21 NOVEMBRE 2020** en le faisant par petits groupes à cause du **COVID ?**).
 - Se charger de trouver un sapin : Alain va s'en charger.

- Autres points de fleurissement dans le village (marquage sur un plan) : pointe vers chez Alicia et Lionel MARSOT, pointe vers chez Mme et Mr LUJAN, butte devant chez Mme et Mr PAYET, fontaine vers chez Mme et Mr DORMOY, entretien espaces verts à prévoir derrière La Cure vers les places de parking, prévoir un aménagement devant le temple pour empêcher les véhicules de stationner ; Nous devons faire un tour de village tous ensemble qui a été annulé (**cause Confinement**).
- Que faire du terrain à côté du cimetière : prairie fleurie ou herbe à tondre ? Nous avons pensé semer de l'herbe et mettre de la prairie fleurie aux bords des murs du cimetière.
- Entretien des vergers : du boulot en perspective !

- **Concernant l'acquisition d'un défibrillateur :**

Si nos informations sont exactes : la commune de Trémoins fait partie de la Catégorie 4 (300 personnes et au-dessous) donc un décret impose l'installation de défibrillateurs dans les établissements recevant du public (ERP) ainsi que l'obligation de la mise en place d'une maintenance sur les appareils et ce **avant le 01 Janvier 2021**.

Nous avons reçu une proposition de FRANCHE-COMTE DEFIBRILLATEURS : à analyser car coût élevé mais avons-nous le choix ?

Elodie, de par son métier et le lieu d'exercice de celui-ci, nous a informé que la mairie d'ONANS avait franchi le pas. Nous pouvons peut-être se rapprocher d'eux pour des renseignements et savoir par qui ils sont passés pour cet investissement.

La réunion s'est terminée aux alentours de 21h45.

Nous n'avons pas fixé de date pour la prochaine réunion.

Motion - Stop au démantèlement de GE en France

Après avoir renoncé à ses engagements de création de 1000 emplois en France, de maintien du site de Belfort et de création d'un centre d'excellence mondial dans le domaine de la production de turbines, la direction de General Electric (GE) met en œuvre le démantèlement du site de Belfort. Pourtant, les Belfortains ont forgé l'une des plus belles aventures industrielles françaises et leur savoir-faire dans le domaine de l'énergie est mondialement reconnu.

La stratégie du groupe est basée sur des objectifs purement financiers et donne lieu à des délocalisations massives en Europe et dans le monde. Il ne s'agit en aucun cas d'ajuster les effectifs à des baisses d'activités structurelles et avérées. La France dispose de qualifications incontestables notamment dans les domaines du nucléaire, de l'hydroélectricité, des turbines à gaz et à vapeur, et bien d'autres, qui sont stratégiques pour notre pays et son indépendance énergétique.

Malgré le travail accompli par les organisations syndicales et les élus pour limiter l'impact d'un premier plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), GE poursuit inlassablement sa politique de réduction des effectifs, considérés comme un poste de charge et non comme des ressources nécessaires à tout outil industriel.

En mettant cette stratégie en œuvre, le groupe américain bafoue tous les accords signés dans notre pays, que ce soit avec l'État français ou les organisations syndicales, et démantèle notre industrie.

La suppression de 485 emplois de la filière gaz est largement mise en lumière dans la presse. En réalité, ce sont plus de 900 emplois qui ont été supprimés dans les différentes entités sur les 4 300 que comptait le site de Belfort au moment du rachat de l'activité énergie d'Alstom, soit plus de 20 %.

Pour GE Energy Products (filiale gaz), la direction s'est engagée, en signant un accord le 21 octobre dernier, à mettre en place un véritable projet industriel en échange d'un plan de réduction des coûts. Cet accord prévoyait le maintien de certaines activités jusqu'à la mise en œuvre du projet industriel du site. Cela permettait de maintenir les compétences à Belfort. Les salariés ont tenu leurs engagements en faisant des efforts considérables. En revanche, la direction ralentit tout investissement, ne donne aucune garantie quant au projet industriel et décide de délocaliser des activités en Hongrie.

En ce qui concerne GE Power System (filiale vapeur charbon | nucléaire), 170 emplois ont déjà été discrètement supprimés dans le cadre de départs volontaires, en parallèle du PSE dans la filière gaz. La direction a annoncé qu'elle renonçait à participer à la construction de centrales à charbon, sans donner d'informations sur l'impact de cette décision en matière d'emploi.

Aujourd'hui, les élus de la commune de Trémoins apportent leur soutien aux 89 salariés belfortains de GE Hydro, et à leurs 675 collègues dont l'emploi est menacé en France.

Derrière ces chiffres se cachent des hommes et des femmes au quotidien bouleversé, la destruction de notre savoir-faire et l'aliénation de notre indépendance.

Il convient de mettre fin au désastre industriel et social qui s'annonce. Les élus de la Ville de Belfort en appellent au Président de la République, Monsieur Emmanuel Macron, et au Gouvernement. Ils ont les moyens de faire pression sur le groupe afin de maintenir l'emploi.

Alors qu'émerge de nouveau la notion de préservation de l'indépendance et des intérêts nationaux stratégiques à la suite de la crise liée à la pandémie de la Covid-19, il est impensable que l'activité énergie du site General Electric de Belfort soit délaissée par le Gouvernement. Dans son discours du 14 juin dernier, le chef de l'Etat évoquait à plusieurs reprises cette notion : « Retrouver notre indépendance pour vivre heureux et vivre mieux » ; « La consolidation d'une Europe indépendante ». Aujourd'hui, il lui est donné l'occasion d'agir.

Les élus de la commune de Trémoins lui demandent :

- de mettre en place une véritable politique industrielle permettant de maintenir le savoir-faire et les compétences, notamment dans la fabrication de produits à forte valeur ajoutée, tels que les turbines et alternateurs ;
- d'intervenir avec vigueur auprès de la direction de General Electric pour le maintien de l'emploi en France et l'arrêt des délocalisations ;
- d'imposer à General Electric le strict respect des engagements que le groupe a signés ;
- de porter attention aux relations entre entités du groupe, notamment en Europe, lui permettant de réaliser des montages aboutissant à un important dumping fiscal et social.